

CONSEIL MUNICIPAL 08 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 08 mars à 20 heures, le Conseil Municipal de CONDE SUR IFS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Laurent DECLERK, Maire.

Présents : M. QUILLET Jean Pierre, Mme BAZIRET Maryvonne, M. DAVID Olivier, M. GOUPIL Vincent, M. TARIN Rémy, M. HAIRAULT Ludovic

Absents excusés : Mme BOUDIN Sandrine, M. HAUGUEL Olivier.

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne BAZIRET

Date de convocation : 4 mars 2022.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} FEVRIER 2022

Il convient d'approuver le procès-verbal du conseil municipal du 1^{er} février 2022.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 1^{er} février 2022

ORDRE DU JOUR

En préalable il est demandé de rajouter 2 points à l'ordre du jour :

- Protection incendie
- Projet de sortie pour les anciens de la commune

Acceptation à l'unanimité du rajout de ces 2 points

DECLARATION DE DROIT DE CHASSE

Mr CHRETIEN Marcel, Président de la société de chasse communale, est venu déposer, en mairie, une demande de cession de droit de chasse sur les terres de la commune pour la saison 2022/2023.

Une plainte a été déposée le 27 juillet 2021 par Monsieur le Maire pour falsification de document public « demande de cession de droit de chasse signée par Monsieur Jean Chrétien, ancien Président de cette même société de chasse et Monsieur le Maire en 2015 ».

N'ayant pas le jugement de cette affaire, le conseil municipal décide qu'il n'a pas à revenir sur la délibération prise en 2021 et approuve à l'unanimité le droit de chasse acquis à l'association communale de chasse condéenne présidée par Monsieur Langlois.

MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE VIDEOPROTECTION CENTRALISE EN MAIRIE – ETUDE DEFINITIVE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le dossier établi par le Syndicat Départemental d'Energies du Calvados (SDEC ENERGIE) relatif à la mise en place d'un système de vidéoprotection, cité en objet.

Le coût total de cette opération est estimé à, sur les bases de cette étude définitive, à **126 913 € TTC**.

Compte-tenu de la participation du SDEC ENERGIE, la participation communale est estimée à **80 502.74 €**.

Le SDEC ENERGIE s'engage à déposer la demande d'autorisation auprès de la Préfecture du Calvados.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal :

- Confirme que le projet est conforme à l'objet de sa demande,
- s'engage à verser cette somme dans la caisse du receveur du SDEC ENERGIE dès que l'avis lui sera notifié,
- décide du paiement de sa participation en une fois, en section de fonctionnement compte 6554.
- La collectivité prend note que le SDEC ENERGIE sera bénéficiaire du remboursement du FCTVA.
- Autorise son Maire à signer les actes nécessaires à la réalisation de ce projet.

PROTECTION INCENDIE

Un diagnostic va être fait et envoyé au SDIS, afin de combler les manques au niveau de la protection incendie notamment dans le haut de Glatigny, dans les hameaux de ifs et du Vey d'ifs.

Pour la réalisation de ces travaux il est possible d'obtenir une subvention allant jusqu'à 80 %.

TARIF DE LA SALLE DES FETES

Il est rappelé que depuis plus de 10 ans les tarifs de la salle des fêtes n'ont pas évolués (275 €).

Pendant la période difficile du Covid, la salle n'a pas été louée, donc pas de ressources. Les charges d'entretien, quant à elles, n'ont pas baissées. Avant de statuer sur une éventuelle hausse des tarifs, le conseil va demander à l'agent technique de faire des relevés de consommation de fuel sur 15 jours afin d'évaluer la charge réelle de chauffage.

La décision est reportée au prochain conseil.

PREPARATION DU BUDGET

Les travaux d'élaboration du budget sont en cours. Celui-ci sera voté le 05 avril 2022.

PROJET DE SORTIE POUR NOS ANCIENS

Après avoir organisé par 2 fois une animation en direction des enfants de condé à l'occasion de Noël, le conseil municipal a décidé cette fois ci d'organiser une sortie pour nos anciens.

L'idée est de faire une sortie avec repas dans un restaurant gastronomique sur le port d'Honfleur.

Cette journée est ouverte à tous ceux qui le souhaitent et offertes à nos anciens.

Dès que la date sera réservée, un flyer sera réalisé et distribué.

QUESTIONS DIVERSES :

- Réunion associative : 1 réunion est organisée le 17 mars avec les associations pour faire un point sur les années passées et à venir.
- Association TIMOUN : une jeune Condéenne s'est investie dans la collecte de plastique au profit d'enfants haïtiens. Un container est mis à la disposition des habitants. Une information sera faite par les panneaux d'affichage de la mairie, sur facebook et sur le site internet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00.